



swisssem

Société coopérative | Genossenschaft
Fédération suisse des producteurs de semences
Schweizerischer Saatgutproduzenten-Verband
Rte de Portalban 40 | CH 1567 Delley
Tel. +41 26 677 90 20 | Fax + 41 26 677 17 55
www.swisssem.ch | info@swisssem.ch

Communiqué de presse – Assemblée des délégués de swisssem 2023

Après une pause COVID de 2 ans et des assemblées par voie de correspondance, les délégués se sont réunis le 25 janvier à Morat pour la 101^{ème} assemblée de la Fédération suisse des producteurs de semences – swisssem.

Dans son discours d'ouverture, le président Lukas de Rougemont a souligné que la situation politique mondiale a eu des répercussions sur le monde agricole. Les paysans ont dû prendre acte de la hausse des coûts, notamment celle des engrais. De plus, l'agriculture suisse n'est pas seulement confrontée à un renchérissement massif, elle est aussi de plus en plus sous pression. Avec la suspension de la PA 22+ et l'entrée en vigueur des dispositions de l'initiative parlementaire (19.475), c'est un véritable cortège de nouvelles contraintes qui est imposé à l'agriculture. Le président a rappelé que les producteurs de semences et de plants sont le premier maillon de la chaîne et que les établissements multiplicateurs comptent sur eux pour leur fournir des quantités prévisibles avec une qualité aussi constante que possible. Il est convaincu de l'importance des semences et de la sélection végétale pour la production de denrées alimentaires. Bien des défis restent à relever, mais le président a invité les délégués à rester vigilants tout en gardant leur optimisme et leur bonne humeur.

Les délégués ont accepté les comptes annuels, le rapport d'activité ainsi que le budget. Le programme d'activité 2022/23 a également été approuvé.

Le gérant, Christof Rüfenacht relève que depuis peu, les EM doivent se battre pour garder leurs producteurs. Fort de ce constat, des mesures ont été prises pour mieux rémunérer les producteurs. Les schémas de prix ont été retravaillés pour toutes les cultures, à la faveur des producteurs de semences. Ces hausses ont été possibles grâce à la collaboration de tous les acteurs : les EM, le comité, la gérance, et en partie du moins, même les branches.

Après 3 ans d'augmentation des ventes de semences de céréales, nous constatons une inversion en automne 2022. Elles diminuent de 2.4% par rapport à l'année d'avant, si on ne considère que les céréales d'automne. La diminution la plus spectaculaire se produit dans le blé fourrager et dans une moindre mesure dans le triticale. Elle s'explique avec l'évolution des prix recommandés pour les blés panifiables. L'orge fait mieux que se maintenir, elle peut grappiller quelques pour cents. Cette culture a sa propre logique, notamment en lien avec les rotations de culture. L'épeautre maintient le cap et continue de croître, année après année. Et finalement l'avoine fait un bond spectaculaire, certes à un niveau très bas. Le phénomène du lait d'avoine n'est certainement pas étranger à cette évolution. La part bio dans les ventes d'automne se monte à 12.9 % alors qu'elle était de 12.1% en 2021. Les semences PER non traitées ont passé de 6.3 % en 2021 à 11.9% en 2022.

L'amplitude des variations météorologiques pose de plus en plus de problèmes à la culture de plants de pommes de terre. La période de sécheresse a mis à mal la tubérisation. La récolte de juin 2022 était faible avec peu de tubercules de gros calibre. Confrontés à des choix, un certain nombre de producteurs de plants abandonnent la multiplication. Le cumul de la diminution de surfaces et les aléas climatiques plombent la production. Actuellement nous ne parvenons plus à approvisionner le marché indigène. Les importations sont en passe de devenir le plus grand EM. C'est actuellement un grand sujet de préoccupation pour le comité. La réponse immédiate a été de revaloriser le travail des producteurs en augmentant les prix. Le deuxième axe consiste à revoir les contributions aux cultures spéciales. Une demande dans ce sens a été déposée à l'OFAG.

La chaleur et le sec ont aussi impacté les autres cultures semencières. Tant les cultures fourragères que les cultures de protéagineux ont souffert l'été dernier. Les plus grosses déconvenues ont été observées dans le maïs. Mais de manière assez différenciée semble-t-il. Dans la vallée du Rhin les choses se sont à peu près bien passées, alors qu'au bord du lac Léman, certaines parcelles n'ont rien produit malgré un arrosage intensif. L'extrême chaleur aurait en effet empêché la fécondation.

2023 est une année d'élection pour le comité de swisssem. Les délégués ont élu 2 nouveaux membres : Simon Peter Luzi (OSP) et Daniel Eggimann (SEMAG) qui succèdent à Ueli Morf resp. Daniel Niklaus. Les personnes suivantes ont été reconduites pour un nouveau mandat : Lukas de Rougemont (SEMAG - président), Heinz von Niederhäusern (Saatzucht Dürdingen), Markus Wietlisbach (VO-Ost/LSG), Fabrice Bersier (autres EM). Samuel Baumgartner (ASS), Benno Jungo (SGD), Marc-Henri Chevalley (ASS), Markus Egger (ASS), Thomas Ritz (SEMAG).

Jean-Luc Pidoux a été nommé membre d'honneur en remerciement pour son travail en faveur de la branche semencière. Producteur de semences et plants pour l'ASS durant 40 ans, il a été membre du comité de swisssem de 1999 à 2021 et en assuré la présidence depuis 2010.

Pour conclure, Hans Häfliger, président de la direction de réservesuisse, a tenu un exposé sur le thème « Approvisionnement économique du pays - Défis dans le secteur de l'alimentation humaine et animale »

Delley, 25.01.2023 Christof Rüfenacht, Gérant swisssem